

---

# Programme de Formation

---

## Formation CSSCT (entreprises + de 50)

---

### Organisation

---

**Durée :** 35 heures

**Mode d'organisation :** Mixte

---

### Contenu pédagogique

---



#### **Public visé**

- Élu(e)s du CSE (titulaires et suppléants) effectuant leur premier mandat au sein d'entreprises de plus de 50 salariés.
- Membres de la CSSCT effectuant leur premier mandat.



#### **Objectifs pédagogiques**

- Maîtriser les rôles, missions et moyens du CSE.
- Repérer les risques et s'approprier les méthodes et outils.
- Être un acteur proactif de la santé et de la sécurité au travail et contribuer à la politique de prévention.



#### **Description**

##### **Introduction**

- Présentation de la formation, des participants et de leurs attentes spécifiques.

##### **Enjeux, acteurs, fonctionnement du CSE**

- Identifier l'importance des enjeux santé : sécurité et conditions de travail au sein de l'organisation pour y répondre
  1. enjeux et obligations de prévention de l'employeur
  2. acteurs externes (Inspection du travail, médecin du travail, CARSAT, ANACT, INRS...) et internes (CSE, CSSCT, préventeurs et référents).
- Maîtriser les rôles, les missions et les moyens du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail
  1. Rôle du CSE en prévention des risques professionnels ;
  2. Attribution des rôles des membres de la CSSCT ;
  3. Moyens : heures de délégation, formation, protection des élus et recours à l'expertise, BDESE...
- Organiser les réunions du CSE en lien avec la SSCT.
- Articuler le fonctionnement du CSE et de la CSSCT
  1. Identifier la composition et le fonctionnement de la CSSCT.

##### **Repérer les risques de son organisation et identifier les principales obligations en santé et sécurité**

- Identifier et évaluer les risques
  1. Définir danger, risque, dommage, situation dangereuse
  2. S'approprier le DUERP comme outil de pilotage
  3. Identifier les risques au sein de votre entreprise
- Savoir rechercher les informations liées aux risques des secteurs tertiaire, industrie, Seveso et aux obligations en santé et sécurité : aménagement des locaux, ergonomie des postes, aménagement



pour les personnes handicapées, hygiène des locaux, télétravail, intervention de prestataires, autorisations, habilitations, information et formation sécurité, pénibilité.

- Responsabilités pénale et civile de l'employeur.

### Etre acteur dans la prévention des risques et l'amélioration des conditions de travail

- Agir en cas de droit d'alerte
- Différencier accident de travail et maladie professionnelle
- 1. Définir les termes : accident du travail, de trajet, maladie professionnelle
- 2. S'approprier la réglementation : modalités de reconnaissance par la sécurité sociale, conséquences salariales et patronales
- 3. Identifier le rôle de l'employeur et des élus
- Mener des enquêtes
- 1. Recueillir des faits
- 2. Construire un arbre de causes
- 3. Proposer des actions de prévention à l'employeur
- Réaliser des inspections : grilles d'inspection, étapes et compte-rendu d'inspection

### Identifier les RPS et agir

- RPS : de quoi parle-t-on ?
- 1. Définir souffrance, stress, harcèlement, burn-out, violence, incivilités, isolement social
- 2. Cadre juridique et risques pour l'employeur
- 3. Rôle des référents
- Les facteurs de risques psychosociaux (politique RH, organisation, conditions de travail, culture d'entreprise...) et les sources de bien être au travail.
- Le rôle du CSE dans la démarche RSE
- Le rôle du CSE dans la politique QVCT pour limiter les RPS
- Auditer le risque psychosocial
- 1. Etablir un diagnostic partagé
- 2. Identifier les forces et les faiblesses de son organisation
- Les étapes d'une démarche de prévention
- 1. Les acteurs et le pilotage des RPS
- 2. Les niveaux d'actions primaire, secondaire et tertiaire
- 3. Contribuer à un plan d'actions adapté
- 4. Elaborer et suivre les outils de mesure

### S'appuyer sur la documentation et les reportings pour construire un programme de prévention

- Analyser les informations et les documents SSCT
- 1. Participer au programme annuel de prévention des risques
- Identifier les situations SSCT nécessitant de recourir à l'information ou à la consultation du CSE
- 1. Déroulement de la procédure de consultation
- 2. Savoir rendre un avis
- Élaborer le plan d'actions du CSE
- 1. Identifier les priorités de la CSSCT et du CSE
- 2. Déterminer les axes de travail.

### Bilan, évaluation et synthèse de la formation.

#### Prérequis

- Pas de prérequis spécifique

#### Modalités pédagogiques

- Tour de table pour validation des attentes spécifiques, des objectifs, du programme...
- Le formateur alterne entre méthode démonstrative, interrogative et mise en œuvre par des jeux de rôles, des cas pratiques et des mises en situations concrètes.



### ***Moyens et supports pédagogiques***

- Un support de cours numérique ou papier sera remis à chaque participant.



### ***Modalités d'évaluation et de suivi***

- La validation des acquis sera réalisée à travers un quiz et/ou une certification
- Une évaluation qualitative de la formation sera complétée par le stagiaire